

Taux du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) en Nouvelle-Écosse
(en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2024)

Taille de la famille	Composition du ménage	Allocation pour les besoins essentiels	Allocation de logement	Allocation de communication (par dossier)
1	Adulte célibataire	432,18 \$	253,82 \$	78,41 \$
1	Aîné célibataire	598,50 \$	351,50 \$	78,41 \$
2	Couple	845,46 \$	496,54 \$	78,41 \$
	Adulte célibataire et un enfant	606,06 \$	355,94 \$	78,41 \$
3	Couple et un enfant ou plus	877,59 \$	515,41 \$	78,41 \$
	Adultes célibataire et deux enfants ou plus	638,19 \$	374,81 \$	78,41 \$

Supplément au logement : un maximum de 200 \$/mois peut être émis lorsque les dépenses de logement dépassent l'allocation de logement de base.

Allocation de transport	
Halifax	https://www.halifax.ca/fr/tarifs-billets-et-laissez-passer
<p>L'allocation de transport est fournie à chaque adulte, incluant les aînés, soit selon le tarif de transport collectif dans la communauté pour adultes et aînés, soit un minimum de 82,97 \$/mois, selon le plus élevé des deux montants. Pour les tarifs, consultez les liens ci-dessus.</p> <p>NB : Dans les communautés où il n'y a pas de transport collectif, une allocation de transport fixe de 82,97 \$/mois sera émise.</p>	

Allocations spéciales		
Allocation	Fréquence	Taux
Nourriture de maternité	Mensuel	81,67 \$
Vêtements de maternité	Ponctuel	202,76 \$
Nouveau-né	Ponctuel	784,13 \$
Régime alimentaire	Mensuel	81,67 \$
Frais funéraires et d'enterrement	Au cas par cas, selon les taux provinciaux.	

Réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV)
<p>Les réfugiés désignés par un bureau des visas se qualifient pour recevoir les prestations de soutien au revenu suivantes de la part d'IRCC pendant six mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allocation pour besoins essentiels • Allocation de logement et supplément au logement • Allocation de communication • Allocation de transport • Nourriture de maternité (le cas échéant) • Régime alimentaire spécial (le cas échéant) <p>Le soutien des autres six mois, y compris les coûts de démarrage et les frais spéciaux supplémentaires, selon les besoins, sont fournis par le groupe de parrainage.</p>